

COMPTE RENDU DE LA REUNION
du CONSEIL MUNICIPAL du
8 MARS 2022

Ordre du jour : approbation du compte administratif et de gestion 2021 – Commune et lotissement, recrutement sur le poste de secrétaire de mairie, compte rendu de la réunion "risques érosifs" compte rendu de la commission CSJA, questions diverses

Compte administratif 2021 – Commune – Approbation et affectation du résultat

Le compte administratif 2021 de la commune est approuvé à l'unanimité des membres présents, à l'exception de Mr le Maire qui ne prend pas part au vote.

Section de fonctionnement :

Résultat de l'exercice : excédent de	114 109.12 €
Résultats antérieurs reportés	763 661.09 €
Résultat à affecter :	877 790.21 €

Section d'investissement

Résultat de l'exercice : excédent de	45 438.05 €
Déficit antérieur reporté	124 229.73 €
Solde d'exécution cumulé	- 78 791.68 €
Restes à réaliser	+73 806.26 €
Besoin de financement :	4 985.42 €

Affectation du résultat de 877 790.21 €

R I c/1068 :	4 985.42 €
R F c/002 :	872 804.79 €

Compte administratif 2021 – Lotissement – Approbation et affectation du résultat

Le compte administratif 2021 du LOTISSEMENT est approuvé à l'unanimité des membres présents, à l'exception de Mr le Maire qui ne prend pas part au vote.

Section de fonctionnement :

Résultat de l'exercice : déficit de	102.60 €
Résultats antérieurs reportés	0 €
Résultat à affecter :	- 102.60 €

Section d'investissement :

Résultat de l'exercice :	0 €
Solde d'exécution cumulé	0 €
Restes à réaliser	0 €

Affectation du résultat déficitaire de 102.60 € :

D F c/002 :	102.60 €
-------------	----------

Comptes de gestion 2021- Commune et Lotissement

Après s'être fait présenter les budgets primitifs et les décisions modificatives de l'exercice 2021 concernant le budget de la commune et celui du lotissement "Domaine de la Gatinais" et que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes, le conseil déclare que les comptes de gestion dressés pour l'exercice 2021 sur les budgets de la commune et du lotissement par le Receveur, visés et certifiés conformes par l'ordonnateur, n'appellent ni observation ni réserve de sa part.

Recrutement sur le poste de secrétaire de mairie

Le conseil décide de créer un emploi permanent d'adjoint administratif territorial à compter du 1^{er} mai 2022 et d'attribuer l'IFSE et le CIA dans les mêmes conditions que précédemment. L'arrêté pour la nomination de la personne recrutée sera pris prochainement.

Informatique mairie

Le conseil décide d'acquérir pour la mairie un nouveau matériel informatique auprès de la société Berger Levrault au prix de 3 300 € maximum, matériel et prestations d'installation et de paramétrage comprises. Les abonnements correspondants sont également validés.

CR réunion "risques érosifs" du 2 mars

Environ 30 agriculteurs invités, 6 ont répondu présents. La Chambre d'Agriculture et les services de Dinan Agglo étaient également présents. Le but était de sensibiliser aux risques érosifs et d'inciter (sans stigmatiser) les exploitants à mettre en place des mesures de prévention.

Les exploitants des parcelles recensées à risque par la commission communale seront invités à se rapprocher du technicien Coeur Emeraude qui apportera son expertise pour aider à résoudre le(s) problème(s).

CR commission CSJA du 5 mars

Aménagement des abords du 1er étang côté parking : remettre des tables de pique-nique dans les emplacements existants (réfléchir aux végétaux à planter autour), réflexion sur des équipements (jeux en bois, parcours sportifs...), rack pour les vélos, expo photos le long des 2 étangs.

Questions diverses

DIA pour du terrain à la Basse Pesnais (références cadastrales E 1559 1558 1557 1556 1554 1552 1550). Pas d'avis de préemption.

Friche professionnelle du bourg : la démolition est prévue en novembre 2022. Plusieurs sondages et diagnostics ont déjà été réalisés.

Soutien aux ukrainiens : le conflit en Ukraine conduit de nombreuses personnes à chercher refuge dans les pays voisins. La France accueillera des réfugiés et la Préfecture sollicite les communes afin de recenser les offres d'hébergement. Les personnes qui le souhaitent peuvent s'inscrire à la mairie ou sur la plateforme mise en place par l'Etat. Autres possibilités d'apporter une aide : les dons matériels ou financiers.

Chemin de la carrière du Vaugré : La société MARC va envoyer un projet d'aménagement

Food truck sur la place : 1 vendeur de pizzas le mardi soir à compter du 22 mars et 1 vendeur de kebab le samedi soir à compter du 19 mars.